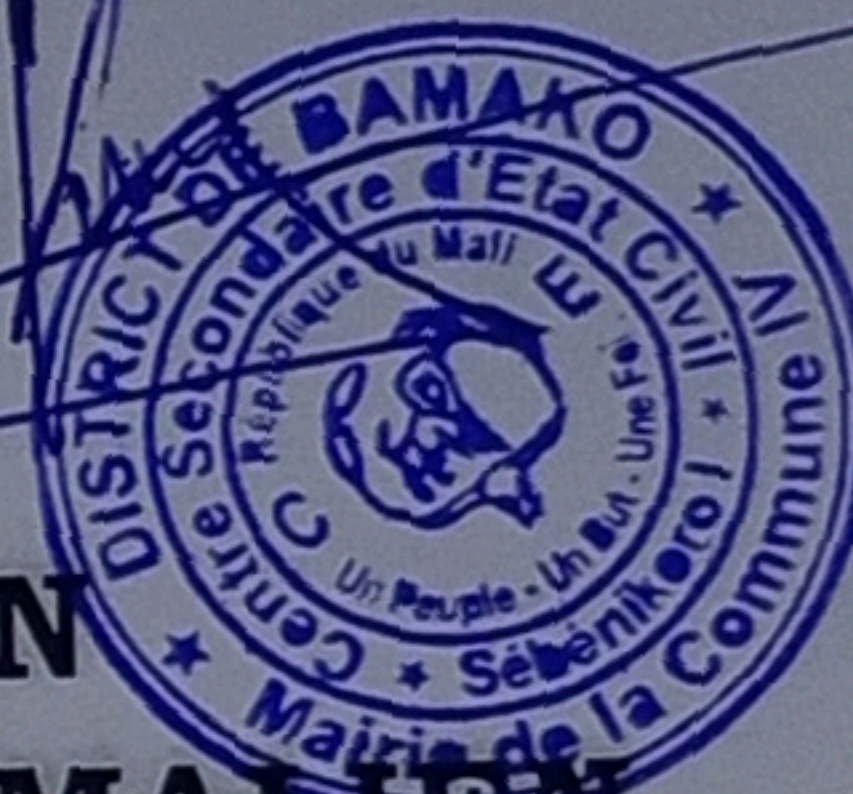


MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Admise Conforme à
l'Original qui nous a été Présenté
Bamako, le 10/07/2026
Mairie de la Commune IV



ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education atteste que:

Mademoiselle : Baya

KANTE

Né(e) le: 5/9/2009

à: Bamako

MAIRIE COMMUNE IV
AGENT CHARGE D'EXPEDIER AFFAIRES
COURANTES
D'ETAT CIVIL

Fille de : Cheick Ahmed Tidiane KANTE et de Fatoumata SY

Académie : BAMAKO RIVE GAUCHE

Etablissement : LMCMFS

N°Place : 11997

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes (TSE)

Mention : ASSEZ BIEN

est déclarée admise au Baccalauréat général, session de juin 2026.

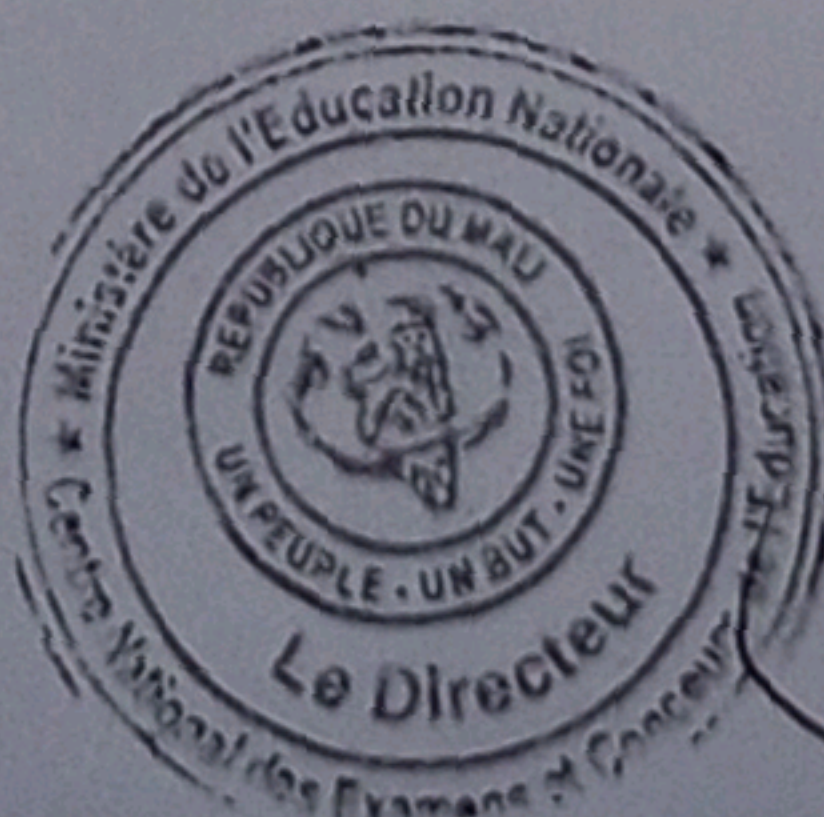
En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 85604 / SE / 2026 / CNECE

Bamako, le 10/07/2026

Le Directeur,



Zeïnou Aguisa MAÏGA
Chevalier de l'Ordre National